

CAROLINE F.

**Responsable des affaires générales
Université Montpellier 2 (Montpellier)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Depuis septembre 2013, je suis Responsable de la Cellule Affaires Générales et Juridiques de la Faculté des Sciences de Montpellier. Mes missions sont extrêmement variées et mon rôle au sein de la faculté très polyvalent.

Tout d'abord, en tant que Responsable Juridique, j'assure la rédaction et le suivi de l'ensemble des conventions de cohabitation dans le cadre de notre offre de formation, mais aussi la formalisation des conventions de partenariats avec le monde artistique, culturel, industriel et associatif.

Je développe également les partenariats et le montage des dossiers de subventions dans le cadre événementiel, comme pour la manifestation "Faites de la Science".

En lien avec le Responsable Administratif de la composante, j'organise les élections - conseil de la composante, conseils centraux d'établissement, directeur de la composante -, et le suivi des affaires contentieuses intéressant la faculté.

Par ailleurs, en tant que Responsable de la cellule Affaires Générales, je suis la collaboratrice directe du Responsable Administratif (chef des services administratifs de la faculté).

J'assure donc l'instruction et le suivi des affaires sensibles de la faculté, la rédaction des courriers pour les interventions dont est destinataire le Directeur de la Faculté des Sciences, la formalisation des procédures transversales sous forme de note administrative et la correction des PV des conseils de la faculté.

Enfin, je suis impliquée dans les processus de recrutement des agents non titulaires de la composante et procède à ce titre à la sélection des candidatures ainsi qu'à la supervision de certains entretiens d'embauche.

C'est donc un poste très complet, dans lequel je suis pleinement épanouie !

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai obtenu ma licence AES option Administration des Collectivités Territoriales en juin 2004 et ce même mois, j'ai intégré la Mairie de Pau en tant qu'adjointe administrative dans le service "Quotidienneté", où nous nous occupons de la gestion administrative des demandes des administrés sur le domaine public. J'assurais alors l'ensemble du suivi des affaires, en lien avec les services techniques, et rédigeais tous les courriers et notes nécessaires.

Après l'obtention du concours de rédacteur territorial en décembre 2007, j'ai participé à la mise en place des Conseils de Quartier sur Pau et ai continué ma mission auprès du service de la Cellule Quotidienneté.

Puis, en septembre 2009, j'ai intégré la Direction Architecture de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées en tant que Gestionnaire Juridique et financière. A ce titre, j'opérais le suivi administratif, financier et juridique des grosses opérations d'investissement menées sur le territoire de l'agglomération de Pau (Chapelle de la Persévérance, Pôle Culturel Intercommunal, Camping de Gelos, Pavillon des Arts, ...).

Je gérais donc le suivi des marchés publics que nous passions, et le paiement des entreprises engagées pour ces travaux. J'assurais aussi l'élaboration du budget du service, et étais l'assistante du Directeur.

En juin 2013, j'ai souhaité partir faire ma vie sur Montpellier et ai donc passé des épreuves orale et écrite pour intégrer le poste que j'occupe actuellement. J'ai réussi et ai donc été détachée auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Je suis à présent pleinement intégrée en tant que technicienne de recherche et de formation pour le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et ai été radiée de la Fonction Publique Territoriale.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence AES m'a apportée une formation polyvalente dans le domaine du droit, des sciences politiques et sociales mais plus encore la méthodologie nécessaire à la réussite des concours administratifs.

C'est une formation de qualité, qui permet à la fois, soit de poursuivre ses études dans de nombreux domaines, soit d'intégrer la vie professionnelle comme j'en ai fait le choix il y a presque 11 ans.

Même si l'on commence une vie professionnelle jeune, il est tout à fait possible d'évoluer. Lorsqu'on est intégré dans le domaine public, il est par exemple possible de passer des concours. Et c'est à ce moment-là que les cours et la méthodologie de licence AES s'avèrent être l'une des clés du succès ! En effet, de nombreux cours de ce cursus m'ont permis de réussir les épreuves tant redoutées de dissertations de culture générale et de notes de synthèse.

Je recommande aux élèves de terminales, curieux et intéressés par le monde actuel et la culture générale d'emprunter cette filière : elle est un vrai gage de réussite et permet aussi de nous ouvrir sur le monde, plus que n'importe quelle filière !